

Types de séquences élémentaires

Jean-Michel Adam

Citer ce document / Cite this document :

Adam Jean-Michel. Types de séquences élémentaires. In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°56, 1987. Les types de textes. pp. 54-79;

doi : <https://doi.org/10.3406/prati.1987.1461>

https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1987_num_56_1_1461

Fichier pdf généré le 13/07/2018

TYPES DE SÉQUENCES TEXTUELLES ÉLÉMENTAIRES (*)

Jean-Michel ADAM

Le problème des types constitue depuis Russel l'un des centres de la réflexion en logique. Il se pose avec acuité dans ce que l'on appelle les sciences humaines. Dans tous les cas, il s'agit d'une catégorisation relativement intuitive grâce à laquelle ensuite un système de propositions devient possible.

(J. Sumpf, 1969, p. 46.)

1. DISCOURS, TEXTE(S), SÉQUENCE(S)

1.1. Des discours aux textes

Plusieurs distinctions doivent être établies d'entrée si l'on veut parvenir à un peu de précision. Je n'aborderai pas ici la question des TYPES DE DISCOURS et distinguerai seulement, brièvement, TEXTE(S) et DISCOURS : Comme le note M.-J. Borel : « *Un type de discours n'a pas de réalité sémiotique lorsqu'il est isolé de son contexte, de ses rapports à d'autres discours, des situations qui le déterminent et où il a des effets* » (1981, p. 23).

On parlerait ainsi de *discours politique*, de *discours publicitaire*, de *discours littéraire*, de *discours scientifique*, *religieux*, *juridique* ou encore *journalistique*. De plus, une réflexion typologique sur les discours me paraît devoir prendre en compte les GENRES DU DISCOURS et considérer le poème, la pièce de théâtre et le roman comme des genres du discours littéraire ; *la parabole*, *l'hagiographie*, *la prière*, *l'homélie* et *le sermon* comme des genres du discours religieux ; *le fait divers*, *le reportage*, *l'éditorial* et *la brève* comme des genres du *discours journalistique* ; *l'article de loi* et *le plaidoyer* comme des genres du discours juridique ; etc.

Face à cette complexité typologique, directement liée aux formations discursives et donc extra-linguistique, il est nécessaire de définir une autre approche — linguistique — des types de textes. La linguistique textuelle tente, depuis quelques années, de dépasser le constat célèbre de Bakhtine :

(*) Le présent article complète et prolonge mes articles du n° 192 du *Français dans le monde* (1985), du n° 46-47 de *Degrés* (1986) et du n° 74 de *Langue Française* (1987).

[la linguistique] n'a absolument pas défriché la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux : longs énoncés de la vie courante, dialogues, discours, traites, romans, etc., car ces énoncés-là peuvent et doivent être étudiés, eux aussi, de façon purement linguistique, comme des phénomènes de langage. (...) La syntaxe des grandes masses verbales (ou la composition comme partie de la linguistique, à la différence de la composition qui tient compte de la tâche artistique ou scientifique) attend encore d'être fondée (1978, p. 59).

Pour aborder cette « *syntaxe des grandes masses verbales* », nous devons commencer par définir une unité d'analyse. En effet, comme le note encore Bakhtine :

La linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe : c'est le phénomène linguistique le plus long qui ait été scientifiquement exploré. On dirait que le langage méthodiquement pur de la linguistique s'arrête ici (...). Et cependant, on peut poursuivre plus loin l'analyse linguistique pure, si difficile que cela paraisse, et si tentant qu'il soit d'introduire ici des points de vue étrangers à la linguistique (ibid).

Bakhtine soulève clairement ici une question essentielle : *peut-on poursuivre l'investigation linguistique au-delà des limites de la phrase sans introduire de point de vue étranger à la linguistique ?* Afin d'éviter une telle dérive, je propose d'abandonner toute idée de typologie centrée sur les discours et les genres du discours et de répondre à une nouvelle question : *peut-on parler de grands types de TEXTES* et considérer *récit, description, argumentation, etc.*, comme ces « *grandes masses verbales* » dont parle Bakhtine ?

Plus simplement, est-il possible de caractériser en bloc comme *récit(s), poème(s) ou argumentation(s)* les exemples littéraires et publicitaires suivants ?

(1) LE LOUP ET L'AGNEAU

La raison du plus fort est toujours la meilleure :
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un Agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure ;

Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage :

Tu seras châtié de ta témérité.

— Sire, répond l'Agneau, que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;

Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant

Dans le courant

Plus de vingt ans au-dessous d'Elle ;

Et que, par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.

— Tu la troubles, reprit cette bête cruelle ;

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

— Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?

Reprit l'Agneau, je tette encor ma mère.

— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

— Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens ;

Car vous ne m'épargnez guère,

Vous, vos bergers et vos chiens.

On me l'a dit : il faut que je me venge.
Là-dessus, au fond des forêts
Le Loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

(La Fontaine, *Fables*, I, 10)

(2) Les hommes aiment les femmes
qui ont les mains douces.

Vous le savez.

Mais vous savez aussi que
vous faites la vaisselle.

Alors ne renoncez pas pour
autant à votre charme, utilisez
Mir Rose. Votre vaisselle sera
propre et brillante.

Et vos mains, grâce à l'extrait
de pétale de rose contenu dans Mir Rose,
seront plus douces et plus belles.

Elles ne pourront que vous dire
merci. Votre mari aussi.

(3) LE DÉSESPOIR DE LA VIEILLE

La petite vieille ratatinée se sentit toute réjouie en voyant ce joli enfant à qui chacun faisait fête, à qui tout le monde voulait plaire ; ce joli être, si fragile comme elle, la petite vieille, et, comme elle aussi, sans dents et sans cheveux.

Et elle s'approcha de lui, voulant lui faire des risettes et des mines agréables.

Mais l'enfant épouvanté se débattait sous les caresses de la bonne femme décrépète, et remplissait la maison de ses glapissements.

Alors la bonne vieille se retira dans sa solitude éternelle, et elle pleurait dans un coin, se disant :

— Ah ! pour nous, malheureuses vieilles femelles, l'âge est passé de plaire, même aux innocents ; et nous faisons horreur aux petits enfants que nous voulons aimer !

(Baudelaire, *Petits Poèmes en Prose*)

Considérés en eux-mêmes, ces objets empiriques que l'on peut recevoir comme trois « textes » apparaissent, en fait, comme des unités complexes. Si **(2)** semble pouvoir être défini, avant tout, comme un texte argumentatif, **(1)** et **(3)** sont-ils plutôt des poèmes ou plutôt des récits ? De plus, que dire du fait que le plan de texte de **(3)** soit souligné par les connecteurs argumentatifs ET, MAIS, ALORS, ET, MÊME que l'on retrouve en **(2)** aussi (MAIS, ALORS, POUR AUTANT) ? Ou encore : comment rendre compte du dialogue dominant en **(1)** ?

1.2. Définition du texte

La linguistique textuelle doit, selon moi, abandonner aussi toute idée de *typologie des textes*. Comme le(s) discours, le texte est un phénomène extrêmement hétérogène. La linguistique textuelle doit, avant tout, essayer de théoriser cette hétérogénéité. Dans ce but, je propose de situer la « *syntaxe des grandes masses verbales* » au niveau non pas du TEXTE (objet empirique et unité complexe-hétérogène), mais de la SÉQUENCE.

Un TEXTE est, avant tout, une unité composée de n séquences (où n est compris entre 1 séquence et un nombre n de séquences, par exemple dans un discours politique ou un plaidoyer de plusieurs heures ou encore le *Conte du Graal* ou *les Mille et une nuits*). Ces (n) séquences peuvent être soit elliptiques, soit complètes. Compris comme une *structure séquentielle* ; T(exte) se réécrit ainsi :

T. structure séquentielle → n Séq { elliptiques }
 { complètes }

En d'autres termes, un Texte comporte soit une seule séquence (narrative, argumentative ou autre), soit plusieurs (n) séquences. Une typologie « textuelle » n'a, dès lors, de pertinence que si elle porte sur des cas de structures séquentielles homogènes :

- textes d'une seule séquence (par exemple narrative, ce sera le cas du récit minimal),
- textes comportant plusieurs séquences identiques (par exemple toutes narratives, ce serait le cas d'un conte merveilleux).

Confrontée à des corpus plus naturellement hétérogènes, la linguistique textuelle doit abandonner toute visée typologique englobante et prendre appui sur les notions d'*insertion de séquences* et de *dominante séquentielle* :

a) Par *insertion de séquences*, j'entends ces cas simples de séquences descriptives ou de dialogues-conversations insérées dans des récits, etc. Je note ces cas de figure, respectivement :

[Argumentation [séq. narrative] argumentation]

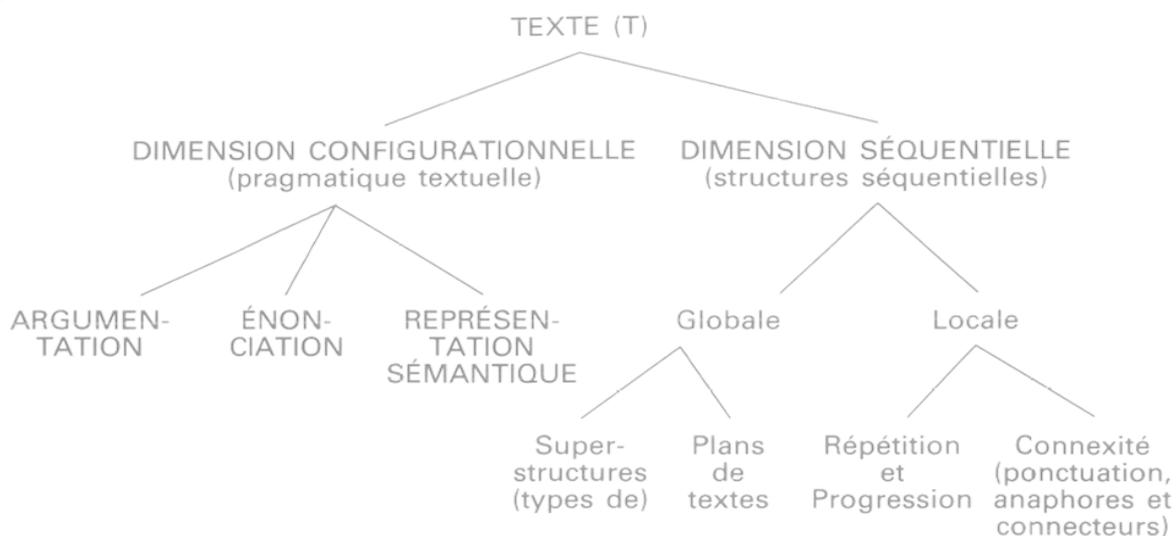
[Récit [séq. descriptive] récit]

[Récit [séq. conversationnelle] récit].

b) Par *dominante séquentielle*, j'entends le cas du texte **(1)** qui mêle une structure versifiée de type poétique-autotélique, une structure conversationnelle (dialogue des vers 7 à 26) et une dominante narrative propre à la fable comme sorte de récit et genre du discours littéraire. Le fait que ce récit *démontre* la validité d'une proposition (la morale explicite) énoncée au vers 1 ne fait pas basculer ce récit dans l'argumentation. Tout récit, on le verra plus loin, comporte, dans sa définition même, une « composante argumentative » (explicite ou non).

Ce dernier point nous oblige à compléter la définition séquentielle du texte par une définition pragmatique (que j'appelle, pour ma part, configurationnelle). Le schéma 1 définit l'EFFET DE TEXTE comme le produit de la reconnaissance d'une double détermination : la mise en texte est sous la dépendance de deux représentations complémentaires, les unes relatives à la *dimension séquentielle*, dont le présent article parlera exclusivement, les autres relatives à la *dimension configurationnelle* dont j'ai parlé ailleurs (1986 et 1987). Sans entrer dans le détail, avec la dimension configurationnelle, je veux souligner qu'on est obligé, aux plans local et global, de tenir compte, d'une part, de la *représentation sémantique* construite par le texte (progressivement et globalement), d'autre part, de la *prise en charge énonciative* des propositions comme de l'ensemble du texte (plans d'énonciation, polyphonie et modalités) et de l'*orientation argumentative* du texte.

Schéma 1



Dans cette perspective, l'*effet de texte* apparaît comme le résultat du passage de la séquence à la configuration, c'est-à-dire de la linéarité de l'énoncé à la « figure » (P. Ricœur), de la séquence textuelle comme *suite linéaire* d'unités linguistiques (connexité) à la reconstruction (cognitive) de cette séquence comme un *tout* signifiant cohésif (cohésion et progression) et cohérent (cohérence et pertinence). L'article de Philippe Lane abordera ce double aspect de la textualité sur lequel je ne pourrai, pour ma part, insister ici.

La complexité et l'hétérogénéité, responsables de la non-pertinence des typologies textuelles englobantes, s'expliquent avant tout par l'impact du configurationnel (pragmatique) sur le séquentiel. Si des régularités sont observables — c'est du moins mon hypothèse — au plan séquentiel, la dimension configurationnelle de la textualité est le lieu de l'originalité et de la spécificité du fonctionnement du texte (comme objet sémiologique produit à des fins d'interaction).

1.3. Définition de la séquence : pour une typologie séquentielle

La SÉQUENCE est, à la fois, une *unité constituée* (dont il faut alors décrire la structure interne et les constituants) et une *unité constituante* (dont il faut, dans le cas de textes comportant plusieurs séquences, décrire les modes d'enchaînements séquentiels : *insertion(s)* et *dominante* dont il a été question plus haut). Comme *unité constituante*, la séquence est une composante de T ; comme *unité constituée*, la séquence est composée de *propositions* (macro-propositions différentes selon les types de séquentialités et composées elles-mêmes de n micro-propositions comme on le verra plus loin).

Renonçant à parler de « *syntaxe des grandes masses verbales* » au niveau trop général de T (unité complexe et hétérogène), j'inscris donc, pour ma part, la réflexion typologique dans le seul cadre de l'approche de la séquentialité globale, c'est-à-dire de la définition de la SÉQUENCE comme unité constituante de T et unité constituée de propositions.

La seconde partie de cet article a pour objectif la définition des principaux types de séquentialités qu'il semble possible de postuler aujourd'hui :

- la séquentialité narrative,
- la séquentialité injonctive-instructionnelle,
- la séquentialité descriptive,
- la séquentialité argumentative,
- la séquentialité explicative-expositive.

Si de nombreux chercheurs (Werlich, 1974, et de Beaugrande, 1980, par exemple) distinguent effectivement *récit*, *instruction*, *description*, *argumentation* et *exposition*, ils négligent généralement deux autres types pourtant bien différents des précédents :

- la séquentialité dialogale-conversationnelle,
- la séquentialité poétique-autotélique.

J'insisterai surtout sur l'utilité de la prise en compte de la spécificité de la structure de la conversation. Notons bien nettement que s'il existe des poèmes narratifs, descriptifs et même argumentatifs, ceci doit plutôt être analysé en termes de *dominante*, et si une conversation peut, bien sûr, comporter des fragments narratifs, argumentatifs, explicatifs, etc., ceci doit être théorisé en termes d'*insertion de séquences hétérogènes*. Il existe un type de mise en texte « poétique » et un type de mise en texte conversationnelle, l'un comme l'autre ne se diluant pas dans le récit ou dans l'argumentation.

Le présent article insistera sur la possibilité d'une typologie fondée sur ces sept sortes (au moins) de séquentialités. Je parlerai de *super-structures* narrative, injonctive, descriptive, etc., soulignant par là le caractère acquis (*compétence textuelle spécifique* complémentaire d'une *compétence textuelle générale* qui permet de produire/interpréter des paquets de « phrases » et qui, elle, peut être l'objet d'une « grammaire de texte » générale) de la production et du traitement (reconnaissance et interprétation) des regroupements de propositions.

Alors que les super-structures sont des structures séquentielles linguistiquement et cognitivement « profondes », les *plans de textes* (signalés dans le schéma 1) sont des structures séquentielles instructionnelles de « surface ». Le plan de texte marqué peut ainsi souligner la super-structure, mais il peut aussi suppléer à l'absence de super-structure ou encore induire un mode de lecture complémentaire, voire contradictoire par rapport à la super-structure.

Ainsi, dans **(3)**, si les connecteurs ET, MAIS, ALORS, ET, MÊME induisent un plan de texte argumentatif, celui-ci ne fait que souligner une super-structure narrative canonique (étudiée pages 145-147 de J.-M. Adam 1985 b).

En revanche, dans la description de la sœur de Chateaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*, I.3) que j'ai déjà souvent citée ailleurs (et, ici même, texte **(15)** de l'article de Françoise Revaz), la séquentialité injonctive-instructionnelle n'intervient que comme un plan de texte ordonnant linéairement le portrait.

Conformément au propos de J. Sumpf cité en exergue de cet article, la linguistique textuelle, dans son approche globale des phénomènes de textualité, n'hésite pas à partir d'une catégorisation relativement intuitive des sept types de structures séquentielles de base pour formuler ensuite quelques propositions théoriques susceptibles de dépasser les limites déplorées par Bakhtine. Deux types de propositions théoriques devront être affinées progressivement, en fonction des progrès de la recherche :

a) La « *syntaxe des grandes masses verbales* » se présente comme une approche des unités constituantes des différentes sortes de séquences. La notion de macro-proposition apparaît ici essentielle dans la mesure où il s'agit de l'*unité constituante de la séquence* (dans cette optique, les macro-propositions spécifiques — plus ou moins facultatives — de chaque super-structure seront définies et devront encore être précisées), et d'une *unité constituée* elle-même de *micro-propositions* (unités élémentaires de la structure séquentielle que les capacités de traitement de l'appareil cognitif humain — mémorisation, contrôle et compréhension — limitent en nombre).

De l'unité élémentaire (micro-proposition) au produit complet de l'activité discursive (le texte), je formule l'hypothèse que les besoins communicationnels et les contraintes cognitives viennent limiter aussi bien les unités micro-propositionnelles à empaqueter sous forme de macro-propositions que le nombre de macro-propositions constituant la séquence (super-structure) ainsi que le nombre de séquences élémentaires de base entrant dans la composition de la multiplicité et de l'extrême variété des textes produits à des fins d'interaction.

b) « *Ce n'est pas l'analyse syntaxique qui contribue à l'analyse du discours, mais la typologie des textes qui doit éclairer l'analyse syntaxique. Ceci infirme donc en partie l'idée d'une compétence abstraite et générale qui coifferait l'ensemble des possibilités d'emploi dans le discours* », écrivait J. Tamine (1976, p. 139) dans un travail de syntaxe consacré à l'apposition, soulignant par là la nécessité d'une analyse linguistique de l'autonomie relative de la compétence linguistique locale (morpho-syntaxique surtout) probablement partiellement surdéterminée par les types de séquentialités, mais aussi par la composante pragmatique configurationnelle dont on a parlé plus haut (et dont l'ancrage énonciatif, abordé par J. Tamine, n'est qu'un aspect). Je ne pourrai que signaler quelques éléments locaux caractérisant en « surface » certains types de séquences élémentaires. Il est, en effet, probable qu'en raison de l'autonomie relative du plan local et de l'interférence des dimensions séquentielle (globale) et configurationnelle, on ne pourra que partiellement et difficilement caractériser chaque type de super-structure par une distribution très stricte de marques morpho-syntaxiques.

2. TYPES DE STRUCTURES SÉQUENTIELLES DE BASE : VERS UNE SYNTAXE DES GRANDES MASSES VERBALES

2.1. La séquentialité narrative

En narrativité, le souffle n'est pas confié aux phrases mais à des macro-propositions plus amples, à des scansions d'événements.

(U. Eco, 1985 b, p. 50.)

La séquentialité narrative est assurément la mieux connue aujourd'hui. Il en a souvent été question dans *Pratiques* et, pour des synthèses, voir M. Fayol, 1985 et J.-M. Adam, 1984 et 1985. C'est à propos du récit que la notion même de super-structures a été progressivement précisée. Pour ma part, je considère *le reportage* (sportif ou non), *le fait divers*, *le roman*, *la nouvelle*, *les contes* (merveilleux ou grivois), *le récit historique*, *la parabole*, *l'histoire drôle*, *le récit oral*, *les formes politiques* (fables, paraboles ou Histoires) *et publicitaires du récit*, ainsi que la plupart des *bandes dessinées* et certains *films* comme des usages plus ou moins complexes d'une structure séquentielle de base : la *super-structure narrative*. La simple chronologie d'actes-événements constituant, elle, un cas limite : le *degré zéro du récit*.

De nombreux auteurs partagent ce point de vue. Ainsi U. Eco, page 141 de *Lector in fabula* (1985), qui souligne qu'une assertion comme **(4)** est exclue du nombre des textes narratifs.

(4) Hier je suis sorti de chez moi pour aller prendre le train de 8 h 30 qui arrive à Turin à 10 h. J'ai pris un taxi qui m'a amené à la gare, là j'ai acheté un billet et je me suis rendu sur le bon quai ; à 8 h 20 je suis monté dans le train qui est parti à l'heure et qui m'a conduit à Turin.

L'explication de U. Eco est intéressante, mais porte plus sur la dimension configurationnelle-pragmatique que sur la séquentialité propre à la narration :

« Face à quelqu'un qui raconterait une histoire de ce genre, nous nous demanderions pourquoi il nous fait perdre notre temps en violant la première règle conversationnelle de Grice, selon laquelle il ne faut pas être plus informatif que ce qui est de rigueur (à moins bien sûr qu'hier il y ait eu une grève des chemins de fer, auquel cas le récit communique alors un fait inusuel) » (1985, p. 141).

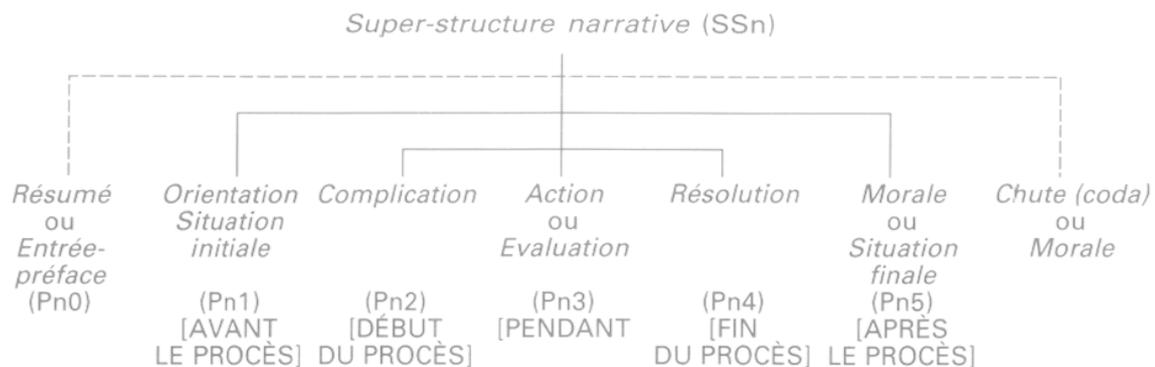
Dans sa parenthèse, U. Eco tente de dépasser ce degré zéro du récit (qui correspond, en fait, à un simple script) pour introduire une « morale » (proposition évaluative qui sanctionne le récit et évite le « Et alors ? » fatidique, signalé par W. Labov et que j'étudie dans *le Texte narratif*). L'article de F. Revaz (voir plus loin) reviendra sur ce point en insistant sur les six composantes que je considère comme indispensables à tout récit :

- a) un acteur (A) constant (au moins un, individuel ou collectif) ;
- b) des prédicats X et X' définissant A (prédicats qualificatifs (être) ou fonctionnels (faire)) respectivement en un temps t^n et t^{n+1} ;
- c) une succession temporelle minimale : $t^n \rightarrow t^{n+1}$;
- d) une transformation des prédicats X et X' par ou au cours d'un procès,
- e) une logique singulière où ce qui vient après apparaît comme causé par (c'est le *Post hoc, ergo propter hoc* classique) ;
- f) une fin-finalité sous forme de « morale », évaluation explicite ou à dériver.

C'est précisément cette absence de (f) qui fait de **(4)** un bon exemple de degré zéro du narratif ou plutôt de description d'action (voir ci-après F. Revaz).

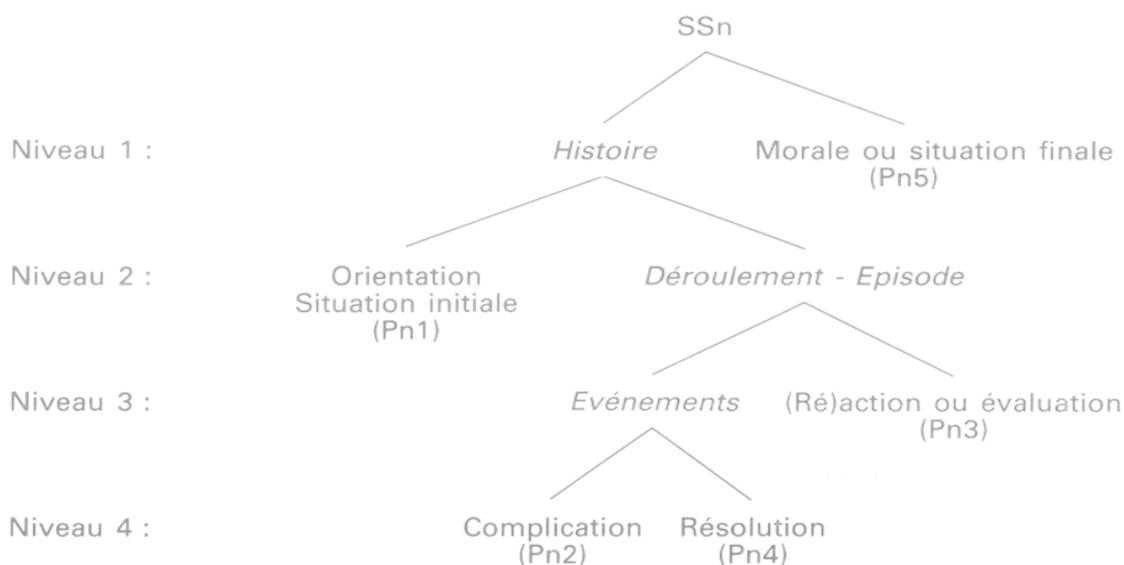
Dans cette perspective, la séquentialité narrative correspond à une structure hiérarchique globale (schémas 2 et 3) qui confère aux différents événements (même si leur ordre chronologique est déconstruit en surface) une certaine valeur différentielle :

Schéma 2



En pointillé, nous soulignons les macro-propositions responsables de l'insertion de la séquence dans un texte. Les 5 macro-propositions narratives (Pn) sont numérotées dans leur ordre linéaire chronologique propre. Il faudrait ajouter le caractère facultatif de Pn3 et de, soit Pn4, soit Pn5 (l'une étant déductible de l'autre). La linéarité apparente de cette super-structure dissimule, en fait, un ordre hiérarchique plus « profond » que tente de simuler le schéma 3 :

Schéma 3



Dans mon article de *Langue Française* n° 74, je rappelle que Claude Simon a souligné, dans son discours de réception du prix Nobel que : « *C'est le récit qui est tiré de la moralité. Pour le fabuliste, il y a d'abord une moralité (...) et ensuite seulement l'histoire qu'il imagine à titre de démonstration imagée, pour illustrer la maxime, le précepte ou la thèse que l'auteur cherche par ce moyen à rendre plus frappants* ».

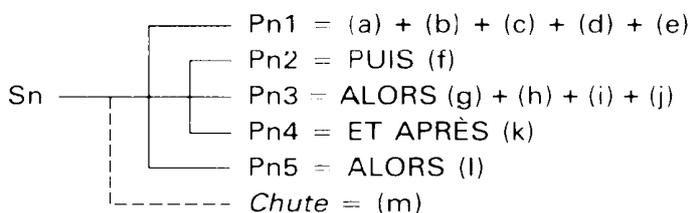
Mon hypothèse textuelle est la suivante : une séquence d'actes orientés (recette de cuisine ou simple chronologie événementielle, par exemple) ne constitue pas un *récit* (une « fable ») par absence d'un *sens configurationnel*. Le sens configurationnel du schéma 1 est, en quelque sorte, actualisé explicitement dans la « morale » des schémas 2 et 3 ; il

résulte du passage de la séquentialité narrative chrono-logique des événements au TOUT dans ses dimensions argumentative et sémantique. Retenons que l'ordre même de la séquentialité narrative favorise le passage de la succession chrono-logique à la configuration ; la séquence narrative est donc inséparable d'un ordre configurationnel que la simple chronologie d'actes-événements ne marque en aucune manière.

Dans un précédent numéro de *Pratiques* (n° 34, 1982), A. Petitjean a présenté un récit d'élève (le récit de Sylvain, page 7) fort proche de (4). En en profitant pour préciser les différents niveaux d'analyse de la séquence narrative, j'affine le découpage des micro-propositions et décompose, pour ma part, ce texte ainsi :

- (5)
- (a) c'était pendant les vacances d'été euh
 - (b) c'était un jm' rappelle plus quelle date
 - (c) c'était quand j'étais avec deux copains
 - (d) on avait été dans un chantier
 - (e) on s'avait amusé à cache-cache
 - (f) PUIS on a vu un grand tas de petits cailloux
 - (g) ALORS on s'est mis en chaussettes
 - (h) ET on est monté dessus
 - (i) ET on s'poussait
 - (j) on s'faisait des crochepattes sur les cailloux
 - (k) ET APRÈS euh y a un bonhomme qui nous a euh du moins engueulés
 - (l) ALORS on s'est vite taillé
 - (m) c'est tout.

Le regroupement macro-propositionnel de ces 13 micro-propositions est facilité par des marques (connecteurs soulignés) comparables à celles qui ponctuent (3) : PUIS introduit Pn2, ALORS Pn3, ET APRÈS Pn4, ALORS Pn5. Soit la structure canonique :



Malgré cette séquentialité canonique soulignée par les organisateurs-connecteurs, ce récit reste proche de (4). En fait, la rigueur de sa logique narrative temporelle-causale, marquée par les deux emplois de ALORS, est atténuée par les connecteurs PUIS et APRÈS. Ceux-ci signalent plus une successivité qu'ils ne mettent en évidence les deux éléments-déclencheurs (Complication-Pn2 et Résolution-Pn4). L'absence de *Morale* explicite (ALORS (l) n'est qu'une Situation finale simple) du type : « on ne peut jamais s'amuser en paix, même pendant les vacances », empêche la mise en évidence d'une autre pertinence conversationnelle que le respect d'une consigne scolaire : raconter, en classe, une histoire personnelle. La situation scolaire est probablement responsable de l'écrasement de la dimension configurationnelle de (5) au profit de la seule dimension séquentielle.

D'un point de vue séquentiel, on peut donc dire que la narrativité se définit par l'unité Sn (séquence narrative), *unité constituante* du RÉCIT (ou TEXTE NARRATIF) et *unité constituée* de macro-propositions narratives (Pn)

spécifiques. Le RÉCIT est donc une *structure séquentielle complexe*. Le schéma 2 et un récit comme (5) correspondent à une séquence narrative élémentaire et homogène (à la différence de (1) et même de (3)). Un récit complexe peut être contruit :

- a) Comme une *structure séquentielle homogène* composée de :
 - *séquences coordonnées* (de mêmes niveaux hiérarchiques : Sn1 + Sn2 + Sn3 + etc.),
 - *séquences subordonnées-enchâssées* (de niveaux hiérarchiques différents),
 - *séquences alternées*.

b) comme une *structure séquentielle hétérogène* impliquant les phénomènes notés plus haut :

- relation d'*insertion* [séqu. insé-[séqu. insérée]-rante] où la séquence narrative insérante encadre des séquences descriptives et/ou dialogales-conversationnelles. Si la séquence narrative est insérée, elle le sera dans une argumentation, une explication ou encore un dialogue-conversation ;
- *relation de dominante* (séqu. dominante (séqu. dominée)) entre narration, argumentation et poème en (3), entre narration, conversation et poème en (1).

Analysons rapidement la fable de La Fontaine (1) en insistant sur sa structure séquentielle. La position typographique (blanc entre le v. 2 et le v. 3), le choix du temps du verbe (présent de vérité générale renforcé par « toujours ») et l'usage des déterminants génériques constituent le premier vers en *Morale*-Pn5. Le second vers a, quant à lui, une valeur métalinguistique qui correspond à une mise en évidence explicite du niveau 1 du schéma 3. Il constitue, lui aussi, le v. 1 en Pn5 et la suite du texte en « Histoire » destinée à (dé)montrer la validité de l'assertion générique.

Les vers 3 et 4 mettent en place un acteur A1, cette macro-proposition narrative Pn1 est, en fait, constituée d'une proposition descriptive classique dans la *Situation initiale* ou *Orientation* de tout récit. Le v. 3 comporte un acteur A1 et un prédicat fonctionnel à l'imparfait, le v. 4 introduisant une simple localisation (Loc). Aucun cadre temporel n'est précisé, mais sur ce fond descriptif survient l'événement déclencheur du déroulement de l'histoire (ou début du procès), souligné par le présent de narration. Pn2 comporte trois micro-propositions : l'une narrative (Pn1) constituée d'un prédicat (*survient*) et d'un nouvel acteur A2 (*un loup*) porteur d'une caractérisation (*à jeun*) qui induit une relation potentielle (A2 (manger A1)) dérivable en raison de nos savoirs encyclopédiques (histoires de loups entendues et lues). On peut dire du *Déclencheur*-Pn2 qu'il lance un récit possible : faim de A2 satisfaite ou non, mort ou vie de A1. Cette caractérisation de A2 est renforcée par deux propositions descriptives : pd1 (second hémistiche du v. 5 : reprise pronominale du Thème + propriété sous forme de prédicat à l'imparfait) et pd2 (v. 6). Les deux micro-propositions descriptives viennent renforcer l'implicite de Pn1 en donnant deux raisons à A2 de s'en prendre à A1. Symétriquement (2), à cette *Complication*-Pn2, les vers 27 à 29

(1) Pour d'autres études, voir A. Petitjean dans le n° 34 de *Pratiques* (1982, pp. 21-26), L. Marin, 1985 et J.-C. Coquet, 1987.

(2) On retrouve la même structure macro-propositionnelle symétrique en (3) : « s'approcha »//« se retira ».

apparaissent comme la *Résolution*-Pn4 qui met fin au procès (l'histoire) et amène — démontre — la *Morale*-Pn5 du récit. Les vers 27 et 28 sont constitués de deux micro-propositions narratives : (Argument-agent A2) (prédicats [*emporte* + *mange*] + Patient A1 [*l'* + *le*] + Loc [*au fond des forêts*]). Le connecteur-organisateur textuel « *Là-dessus* » souligne le passage de Pn3 à Pn4 et le v. 29 peut être considéré comme une micro-proposition évaluative (p. éval) qui prépare et renvoie à la *Morale* en reprenant Pn3. Avec Pn4, le manque (*faim*) introduit en Pn2 comme *Déclencheur* (ou programme narratif) se trouve résolu conformément aux attentes et l'on peut dire que le prédicat *vie* accolé à A1 dans la Situation initiale (avant le procès) est transformé, à l'issue du procès, en *A1-mort*.

Cette rapide analyse confirme le modèle hiérarchique de la structure séquentielle narrative :

PROCÈS	MACRO-PROPOSITIONS	MICRO-PROPOSITIONS	UNITÉS DE SURFACE (typographiques)
AVANT	Pn1	pd0	v. 3 + v. 4
DÉBUT	Pn2	pn1	v. 5 (début)
		pd1	v. 5 (fin)
		pd2	v. 6
PENDANT	Pn3	[dialogue-conversation]	v. 7 à 26
FIN	Pn4	pn2	v. 27 + v. 28 (début)
		pn3	v. 28 (fin)
		p. éval.	v. 29
APRÈS (situation finale implicite)			
MORALE	(en position .. Pn5)	p. éval générique	
		(contextuelle)	v. 1
		p. éval métalinguistique	
		(co-textuelle)	v. 2

L'ensemble des vers 7 à 26 apparaît comme hétérogène séquentiellement : il s'agit bien d'un dialogue inséré dans le récit (ou d'un récit construit autour du dialogue, conformément au genre narratif choisi pour le recueil : la fable). Il est facile de considérer ce dialogue-conversation (*cf.* plus loin 2.6. pour une définition) comme une transformation de l'*Action*-Pn3 en dire(s), en un conflit de parole. L'évaluation, par A2, de la situation (posée comme transgression d'un ordre) ne peut être réfutée avec une force suffisante par A1. Ce qui devient alors clair, c'est que le long développement de 20 vers qui constitue Pn3 (niveau 3 du schéma 3) n'influe pas sur les événements (niveau 4) que Pn2 laissait prévoir (le programme narratif antagoniste — manger pour vivre, être mangé et mourir — se déroule comme si Pn3 n'avait pas eu lieu). La *Morale* est, par là même, démontrée par l'enchaînement narratif et la structure séquentielle.

2.2. La séquentialité injonctive-instructionnelle

Entrent dans ce type de structure séquentielle : *la recette de cuisine, la notice de montage, les consignes et règlements, les règles du jeu, les guides-itinéraires. L'horoscope, la prophétie* et, dans une moindre mesure, *le bulletin météorologique* peuvent être considérés comme des variantes de ce type de séquentialité dont le degré zéro est constitué par l'injonction simple « STOP » ou « Défense d'entrer, de fumer, etc. ». L'exemple biblique des dix commandements constituant un cas exemplaire de consigne.

Ce type, que certains assimilent par erreur au narratif, est identifié par E. Werlich qui distingue soigneusement l'arrangement temporel de phénomènes (disons plutôt événements) réels ou imaginés propre au narratif de l'« instruction » qui porte sur le comportement espéré du destinataire, voire du locuteur lui-même. Pour Werlich, le processus cognitif sous-jacent à l'« instruction » est notre capacité de *faire des plans*. Il ajoute que si les phrases narratives (je dirai plutôt les propositions) rapportent des actions, l'« instruction » en comporte qui incitent directement à l'action. Ceci se retrouve aussi bien dans *le sermon* que *l'article de loi* ou même *la prière*.

Longacre, de son côté, dans son travail sur les langues des Philippines, identifie un « discours procédural » caractérisé par la succession logique ou chronologique d'unités de base désignant les phases ou étapes successives (souvent au futur) d'un processus à exécuter et comportant généralement une proposition exhortative dans laquelle il est recommandé au destinataire de suivre scrupuleusement les indications données.

Avec **(2)**, on passe de l'argumentation (cf. ci-dessous 2.4.) à une séquentialité instructionnelle-injonctive ponctuée d'impératifs (« Alors *ne reconcevez pas* pour autant (...) *utilisez* Mir Rose ») et prolongée par une série de futurs (« votre vaisselle *sera* (...) vos mains (...) *seront* (...). Elles ne *pourront que* ...). Dans mon analyse du numéro 30 (1981 pp. 90-98) de *Pratiques*, je négligeais complètement ce passage d'une séquentialité argumentative à une séquentialité nettement instructionnelle-injonctive. Dans ce cas, les deux séquentialités se suivent, l'injonction étant rendue possible par la séquence argumentative dont elle ne constitue que la fin. On verra plus loin pourquoi on peut parler ici de séquences subordonnées, de niveaux hiérarchiques différents (Argumentation dominante (injonction dominée)).

Si l'horoscope recourt souvent à la forme injonctive-instructionnelle la plus simple :

(6) Si tous les jours vous faites la tête, comment voulez-vous que les autres vous abordent. Sortez, voyez du monde et vous verrez la vie sous un autre angle.

Il mêle souvent, comme la seconde partie de **(2)**, le futur (prédicatif) et l'impératif :

(7) La plus grande chance vous accompagnera aujourd'hui en ce qui concerne une affaire d'argent. Mais étudiez bien les papiers que vous signez.

Ou encore :

(8) Une perturbation profonde vous plongera dans une colère noire qui pourrait même être suivie de violence de votre part si vous ne vous dominez pas. Ne laissez pas aller les choses jusqu'à un point de non-retour.

Plus subtilement, l'argumentation peut apparaître comme séquentialité dominée (je souligne les marqueurs d'argumentation) :

(9) Vous avez envie d'en faire plus que ce dont vous êtes capable. Il faut que vous limitiez vos ambitions, *car* c'est la seule manière vraiment efficace de les mener à leur but. *Mais* n'allez *quand même* pas jusqu'à les abandonner complètement, ce serait stupide. Modération et persévérance sont des mots d'ordre complémentaires pour ce mois.

Dernier exemple, bien proche des précédents même s'il porte plus sur un état du monde que directement sur le destinataire :

(10) MÉTÉO WEEK-END

Exclusif *le Matin*

Profitez bien de ce samedi ensoleillé! Car ce sont des orages, beaucoup de pluie et des températures plus fraîches qui nous attendent ensuite. Et ceci pour plusieurs jours.

L'anticyclone situé sur l'est de l'Europe se déchire définitivement. Ce qui permet au front orageux centré sur la France d'atteindre la Suisse romande dans la soirée et la nuit.

Aujourd'hui, le soleil domine encore. Dans la matinée, il y aura de faibles passages nuageux (signes avant-coureurs des orages). Les gros nuages noirs n'arriveront vraisemblablement que dans le courant de la soirée. Suivis de violents orages, dont certains seront accompagnés de tempête et même de grêle.

Demain, précipitations sur toute la Suisse. Les régions du Tessin et des Grisons seront les plus affectées. Les pluies seront intermittentes sur la Suisse romande et moins importantes que sur le sud du pays.

Les températures atteindront encore une fois 30° aujourd'hui, mais seulement 20° demain. Un vent passager modéré souffle du sud-ouest. Dans la soirée et dans la nuit de samedi à dimanche, des rafales de vent accompagneront les orages.

Toutes ces variantes prédictives dérivent, avec ellipse souvent, d'une même super-structure que Philippe Lane réexaminera dans son article sur un texte de Woody Allen. La structure séquentielle instructionnelle-injonctive est dominée par une succession d'actes ou de faits ordonnés chronologiquement. Ce noyau, souvent seul à être actualisé, est pourtant encadré par deux états : *Etat de départ* (Etat initial = Ei) et *Etat d'arrivée* (Etat final = Ef). Le noyau transformationnel (Tr) a donc pour fonction d'assurer le passage de l'*épars* au *réuni-assemblé* (ex. de la notice de montage d'un meuble ou d'une maquette), des *ingrédients* (crus et non préparés) au *plat cuisiné* comme tout. Même les *dix commandements*, dont il a été question plus haut, sous-entendent un état antérieur de l'homme (Mal-disjonction) transformé en état de conjonction conforme à la Loi nouvelle (Bien).

La recette de cuisine fournit un exemple idéal de ce type de super-structure avec, d'une part, la *liste des ingrédients* (constituants de la première macro-proposition : Ei) et, d'autre part, souvent, la *photo du plat réalisé* (actualisation iconique de la troisième macro-proposition : Ef) avec, enfin, la recette proprement dite :

(11) SORBET DE FRUITS ROUGES

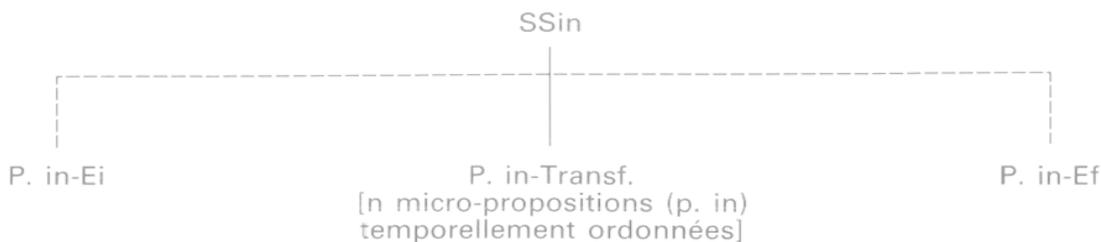
Pour 4 personnes

200 g de framboises, 200 g de cerises, 2 oranges, 2 citrons, 0,2 dl de cherry-brandy, 6 cuil. à soupe de sucre, 1 bouteille de champagne (facultatif).

Passez au mixer les framboises et les cerises dénoyautées. Ajoutez le jus des oranges et des citrons, mélangez et laissez reposer 1 heure. Repassez le tout au mixer pour que le mélange soit bien homogène, laissez reposer, versez dans les compartiments du bac à glaçons et laissez prendre au congélateur. Pour servir, mettez 3 cubes de glace dans chaque verre et allongez avec du champagne pas trop brut.

Dans le cas de la recette, seul l'Ef peut être supprimé, c'est plus difficile avec la notice de montage et la plupart des autres sortes de séquences injonctives-instructionnelles se contentent du noyau central :

Schéma 4



L'impératif, l'infinitif et le futur (à la deuxième personne pour l'injonction et plus souvent à la troisième personne pour le prédictif) caractérisent les prédicats des micro-propositions. Les phrases nominales sont fréquentes (surtout pour le bulletin météorologique) ainsi que les performatifs explicites qui confirment le rapport entre SSin et action-faire. L'infinitif laisse la place du destinataire totalement vide, l'impératif la pose (indice personnel destiné à être occupé lors de la lecture), mais dans tous les cas, il s'agit d'induire des actes directement ou indirectement (dans le cas de la variante prédictive). La fictionnalité n'est plus de mise dans ce type de séquence, c'est d'un faire pratique, agir-savoir sur le monde (à contruire ou à venir), qu'il est explicitement question. Avec l'*injonctif*, l'action porte sur l'*agent* des actes ; avec l'*instructif*, elle porte plutôt sur le monde (*objet*) ou autrui (*patient*) ; avec le *prédictif*, c'est un état futur du monde qui est visé.

Ce modèle de la SSin a beau être très proche du récit, il s'en distingue par une structure exclusivement linéaire (non hiérarchique) ordonnée temporellement. L'absence de *Morale* et de déclencheurs (Complication-Pn2 et Résolution-Pn4) est, selon moi, le principal facteur de différenciation (F. Revaz, reviendra sur cette question dans son article). Insistons surtout sur l'ancrage contextuel et la non-fictionnalité de ce type de structure séquentielle : le lecteur n'est jamais l'acteur du procès narratif, sauf fictionnellement avec les « livres dont vous êtes le héros » ou dans *La Modification*. Avec ce dernier livre, de M. Butor, le VOUS occupe la place du IL/ELLE classique ; avec la collection à succès, nous sommes invités à prendre la place (et le nom) du IL/ELLE de la fiction. Dans les formes autobiographiques du récit, enfin, le JE de l'énoncé (acteur-personnage) diffère au moins temporellement du JE de l'énonciation (narrateur-scripteur). La narrativité est donc un procès énonciativement fondé sur une mise à distance que l'injonction-instruction ne peut que viser, elle, à annuler.

2.3. La séquentialité descriptive

Je renvoie à *Pratiques*, n° 55 (Adam, 1987 c) et à la seconde partie de mon article de *Langue française*, n° 74 pour une étude de ce type de structure achronique, elle, à la différence des deux précédentes.

2.4. La séquentialité argumentative

Si l'on distingue classiquement des variantes *judiciaire* (accusation/défense, juste/injuste), *épidictiques* (éloge/blâme, beau/laid), *délibérative* (conseil/déconseil, utile/inutile) et *critique* (démonstration/réfutation, accord/

désaccord, vrai/faux) de l'argumentation, il semble néanmoins possible de postuler l'existence d'une super-structure argumentative. Je trouve une confirmation de cette hypothèse de travail (présentée dans *Pratiques*, n° 26, par L. Sprenger-Charolles, ainsi que, dans le n° 30, dans mon étude du texte (2)) dans ces lignes d'O. Ducrot, page 81 des *Echelles argumentatives* :

Un grand nombre de textes littéraires, surtout au XVII^e et XVIII^e siècles, se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent de prémisses, pas toujours explicites d'ailleurs, censées incontestables, et ils essaient de montrer qu'on ne saurait admettre ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion – la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation de la thèse de leurs adversaires, soit encore la négation de certains arguments de leurs adversaires –. Et, pour passer des prémisses aux conclusions, ils utilisent diverses démarches argumentatives dont ils pensent qu'aucun homme sensé ne peut refuser de les accomplir.

Bien qu'il ne développe pas du tout notre hypothèse séquentielle, O. Ducrot résume parfaitement la super-structure argumentative :

Thèse antérieure

PRÉMISSES

ARGUMENTS



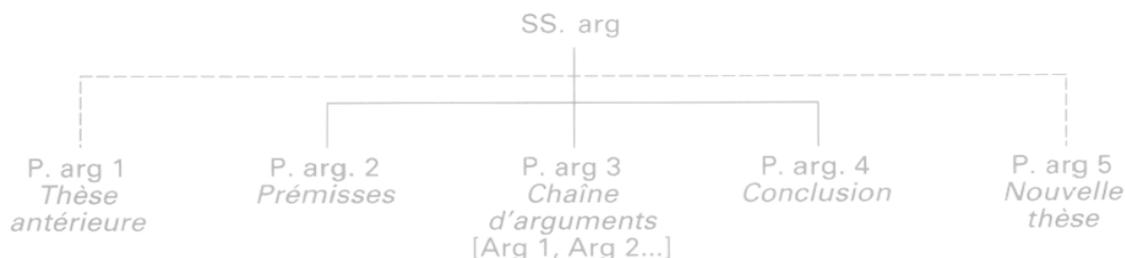
CONCLUSION

Nouvelle thèse

[Cet ordre n'est pas immuable : la nouvelle thèse peut être donnée d'entrée (13) ; la thèse antérieure, les prémisses ou même la conclusion peuvent être parfois sous-entendus.]

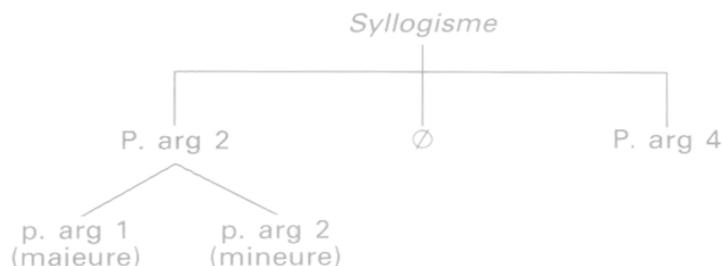
Soit le schéma en arbre suivant :

Schéma 5



Je considère le syllogisme comme le degré zéro (ou le modèle réduit) de la super-structure argumentative canonique : il ne comporte, en effet que les macro-propositions P. arg 2 et P. arg 4 selon le schéma suivant qui fait l'économie de la chaîne d'arguments en transférant immédiatement l'adhésion aux prémisses à la conclusion :

Schéma 6



Ainsi dans cet exemple :

- (12) Toutes les vertus sont dans les fleurs.
Or toutes les fleurs sont dans le miel.
Donc toutes les vertus sont dans le miel.

Dans ce cas, on passe immédiatement des *prémisses* (majeure $A = B$ et mineure $B = C$) à la *conclusion* par simple effacement du moyen terme (B) et abaissement des termes majeur et mineur restants ($A = C$).

Je ne reviens pas sur mon étude antérieure du début de (2), mais souligne le travail des connecteurs MAIS, ALORS et POUR AUTANT. Ce texte se présente avec des *prémisses* articulées autour du connecteur MAIS (analysé dans *Pratiques*, n° 43, 1984) :

PRÉMISSES $\left\{ \begin{array}{l} \text{explicites : prop. p (P1) \quad MAIS \quad prop. q (P2)} \\ \text{implicites : Conclusion C \quad \quad \quad Conclusion non-C} \end{array} \right.$

« Vous le savez » (P2) et « vous savez aussi que » (P3) soulignent le fait qu'une conclusion peut être tirée de la proposition p (qui précède MAIS) et qu'une autre conclusion, niant la précédente, peut être tirée de la proposition q (qui suit MAIS).

La présence de la négation et du connecteur POUR AUTANT en P4 permettent de comprendre le contenu de cette Conclusion C/non-C implicite. « NE renoncez PAS POUR AUTANT à votre charme » implique que *renoncer à son charme* est la conclusion non-C tirée de la proposition q (*faire la vaisselle*). La relative de la prémisses (p) ayant restreint la catégorie des femmes aimées par les hommes, le fait de faire la vaisselle est posé comme allant à l'encontre de cette propriété déterminante et devient donc la cause de la perte de tout pouvoir de séduction (par les mains...).

La négation et le connecteur POUR AUTANT engagent un processus de réfutation à partir de ALORS et centré sur l'utilisation du produit Mir Rose. L'injonction (« Utilisez Mir Rose ») devient l'*argument* susceptible d'appuyer cette réfutation. La section prédictive (au futur), enfin, présente la *conclusion*. On a ici une application parfaite de la définition de l'argumentation proposée par J.-B. Grize : « Argumenter, c'est chercher, par le discours, à amener un auditeur ou un auditoire donné à une certaine conduite » (1981, p. 30). Simplement, ici, au lieu d'une chaîne d'arguments, on a seulement une instruction-injonction destinée à amener une conclusion euphorique qui renverse les implications dysphoriques des prémisses. Comme on le voit une fois encore : *l'hétérogénéité est constitutive de la textualité*.

Un dernier exemple, moins hétérogène, mais non moins complexe (si j'en juge par l'analyse qui en a été faite dans un numéro du *Français dans le monde*) :

- (13) *Le désarroi du loisir*

« P1 Il est désormais clair que la civilisation technicienne ne peut être caractérisée comme une « civilisation de loisir ». P2 Un ensemble de faits dont je mentionne quelques-uns, prouve que la réduction de la semaine de travail (si souvent invoquée pour justifier cette dénomination et nourrir les espoirs qu'on

lui associée ne suffit pas à provoquer dans la durée du non-travail des transformations profondes, permettant à des masses d'individus — et pas seulement à des îlots de privilèges par l'éducation les aptitudes — de développer leur participation sociale, d'enrichir leur personnalité : **P2'** le temps ainsi « libéré », loin d'être un temps libre prévu à la satisfaction des besoins non économiques, demeure le plus souvent chargé d'obligations, de servitudes de toutes sortes. **P3** Le don d'un temps libéré, riche en possibles, est, pour ainsi dire, tombé sur des hommes très rarement prêts à le recevoir, dont nous avons reconnu à des signes nombreux le déséquilibre, soumis à toutes les pressions anarchiques de leur environnement, dépourvus de l'éducation qui seule leur permettrait de véritablement bénéficier des moyens mis entre leurs mains. **P4** Il faut le dire nettement, dans la perspective globale qui est la nôtre : le loisir tel que le présentent les réalités des sociétés industrielles en ce dernier tiers du XX^e siècle, est le plus souvent un échec. »

G. Friedmann, *La sagesse et la puissance*

P1 énonce directement la *nouvelle thèse* sous une forme négative non p qui sous-entend la *thèse antérieure* (p) dont l'argumentation va entreprendre la réfutation.

Le début de P2 annonce P2' « ensemble de faits dont je mentionne quelques-uns, prouve que » ; la s. e constituant une prémisse énoncée sous une forme négative (négation polémique exemplaire).

P2' et P3 apparaissent comme une chaîne d'arguments (faits, preuves) : P2' = Arg 1 + P3 = Arg 2. Ces arguments rendent possible P4 : conclusion reprenant la nouvelle thèse annoncée dès P1.

MACRO-PROPOSITIONS	PROPOSITIONS	PHRASES
Thèse antérieure	p (implicite)	(déduite de P1)
Nouvelle thèse	prop. non p	P1
Prémises	non q	P2
Arguments	prop Arg 1	P2'
	prop Arg 2	P3
Conclusion	prop non p'	P4
(nouvelle thèse)	(non p)	

Dans son étude du texte de Woody Allen, Ph. Lane reviendra sur cette super-structure argumentative, à son tour.

2.5. La séquentialité explicative-expositive

Dans la mesure où il a été question de textes explicatifs dans un récent numéro de *Pratiques* (N° 51, septembre 1986) et pour ne pas allonger un article déjà long, je ne formulerai que quelques remarques, en renvoyant par ailleurs aux propositions de D. Coltier (1986) et aux *Cahiers* n° 38 et n° 39 du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel. J'insiste, pour ma part, sur la nécessité de placer dans ce type de séquentialité : *l'explication* avec sa variante *justification* et *l'exposition* avec le cas particulier du *compte rendu d'expérience*, analysé par W. Kintsch et T.A. van Dijk (1978, trad. fr. in Denhière 1984 pp. 117 et suivantes surtout).

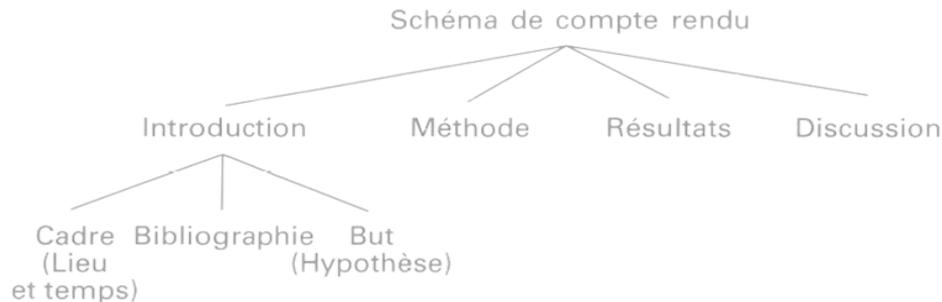
D. Coltier résume ainsi la super-structure explicative :

Phase de Questionnement + Phase Résolutive + Phase Conclusive. Ce que je propose de reprendre ainsi :

SS. exp $\left\{ \begin{array}{l} \text{P. exp 1} = \textit{Probl\`eme} \text{ (ou Question)} \\ \text{P. exp 2} = \textit{(R\`e)Solution} \text{ (ou R\`eponse)} \\ \text{P. exp 3} = \textit{Conclusion-Evaluation} \end{array} \right.$
 (ordre canonique qui peut \^etre modifi\`e en P. exp 3 + P. exp 1 + P. exp 2).

Le sch\`ema du compte rendu est, selon Kintsch et van Dijk, le suivant :

Sch\`ema 7



Ce plan de texte, \`a part la partie « M\`ethode » qui est vraiment propre au compte rendu d'exp\`erience, correspond \`a la structure explicative : l'Introduction consiste \`a poser le *Probl\`eme* (P. exp 1), les R\`esultats apparaissent comme une forme de *R\`eponse-(R\`e)solution* (P. exp 2) et la Discussion comme une *Conclusion-Evaluation* (P. exp 3).

La structure \`el\`ementaire de SSexp est la suivante :

Pourquoi x? (ou comment?) + Parce que + Evaluation

L'explication-exposition est soumise aux m\`emes ph\`enom\`enes d'h\`et\`erog\`en\`eit\`e d\`ej\`a mentionn\`es. Je ne prendrai que cet exemple d'une page d'un manuel de sciences du coll\`ege (classe de 6^e fran\`caise) qui, au chapitre consacr\`e aux propri\`et\`es physiques de la mati\`ere, fournit le document suivant :

(14) PROPRI\`ET\`ES PHYSIQUES DE LA MATI\`ERE

Une aventure au p\`ole Nord...

Le capitaine Hatteras, le docteur et leurs compagnons font partie d'une exp\`edition pour explorer les environs du p\`ole Nord. Ils viennent de se construire une maison de glace mais ils n'ont plus rien \`a manger et voil\`a qu'un ours affam\`e les suit : que faire? Ils n'ont plus de balles pour leur fusil!

« Demain, dit-il, je tuerai cet ours!

— Demain! fit Johnson, qui semblait sortir d'un mauvais r\`eve.

— Demain!

— Vous n'avez pas de balle!

— J'en ferai.

— Vous n'avez pas de plomb!

— Non, mais j'ai du mercure! »

Et, cela dit, le docteur prit le thermom\`etre : il marquait \`a l'int\`erieur + 10 °C. Le docteur sortit, pla\`ca l'instrument sur un gla\`con et rentra bient\`ot. La temp\`erature ext\`erieure \`etait de 47 °C au-dessous de z\`ero. « A demain, dit-il au vieux marin : dormez, et attendons le lever du soleil. »

Le lendemain, aux premiers rayons du jour, le docteur, suivi de Johnson, se pr\`ecipita dehors et courut au thermom\`etre : tout le mercure s'\`etait r\`efugi\`e dans la cuvette, sous la forme d'un cylindre compact. Le docteur brisa l'instrument et en retira de ses doigts, prudemment gant\`es, un v\`eritable morceau de m\`etal tr\`es peu mall\`eable et d'une grande duret\`e. C'\`etait un vrai lingot.

« Ah! monsieur Clawbonny, s'écria le maître d'équipage, voilà qui est merveilleux! Vous êtes un fier homme!

— Non, mon ami, répondit le docteur, je suis seulement un homme doué d'une bonne mémoire et qui a beaucoup lu.

— Que voulez-vous dire?

— Je me suis souvenu à propos d'un fait relaté par le capitaine Ross dans la relation de son voyage : il dit avoir percé une planche d'un pouce d'épaisseur avec un fusil chargé d'une balle de mercure gelé : si j'avais eu de l'huile à ma disposition, c'eût été presque la même chose, car il raconte également qu'une balle d'huile d'amande douce, tirée contre un poteau, le fendit et rebondit à terre sans avoir été cassée.

L'ours fut tué par la balle faite avec le mercure du thermomètre.

(Jules Verne, *Les aventures du capitaine Hatteras*).

Ce bel exemple de recatégorisation d'un récit (assez conforme au projet vernien, en fait) peut être entièrement relu sur la base de la SS.exp. Le résumé en italiques pose le *Problème* et, après la *Ré-solution*, l'*Évaluation* finale est développée nettement (à partir de : « Ah! monsieur Clawbonny... »).

2.6. La séquentialité dialogale-conversationnelle

Parmi les travaux récents et les synthèses disponibles en français, signalons surtout *Décrire la conversation* (P.U. Lyon, sous la direction de J. Cosnier et C. Kerbrat-Orecchioni), *L'Articulation du discours en français contemporain* (E. Roulet et al., 1985 ; voir aussi le chapitre 3 de J. Moeschler, 1985).

Les travaux récents mettent tous l'accent sur l'unité qui assure la textualisation des conversations. Pour E. Roulet : « *une conversation se présente toujours comme un échange ou une succession d'échanges* » (1981, p. 8), ce que S. Remi-Giraud précise en ces termes : « *une structure hiérarchisée d'échanges* » (1987 p. 66). Mon hypothèse de travail découle de ceci : un texte conversationnel (*conversation téléphonique, interaction quotidienne orale, débat, interview, dialogue romanesque ou théâtral*, etc.) se présente comme une suite hiérarchisée de séquence appelées « *Echanges* ».

Nous définissons donc la *séquence conversationnelle* (ou *Echange*) comme l'*unité constituante du texte conversationnel* et comme une *unité constituée de macro-propositions* : les *Interventions*, elles-mêmes constituées de *micro-propositions* : les *actes de parole*. Dans la mesure où l'*Echange* est généralement défini comme une unité thématique et la plus petite unité conversationnelle-dialogale, il s'agit bien d'une *séquence*, constituante de la plus grande unité dialogale : le *texte conversationnel*. Dans la conversation, les tours de parole correspondent aux plus grandes unités monologiques (prise de parole d'un participant), chaque acte de parole constituant, à son tour la plus petite unité monologique à partir de laquelle découper les interventions successives.

Penser le texte conversationnel en termes séquentiels permet de dépasser la successivité des tours de parole et l'assimilation Intervention = tour de parole (à partir de la définition « plus grande unité monologique »). Si

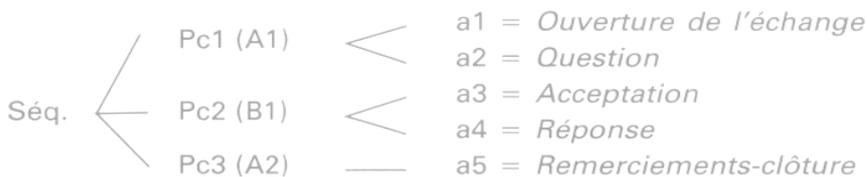
l'on considère le tour de parole conversationnel classique : A - B - A - B - A, on notera les interventions A1, B1, A2, B2, A3. Mais pour passer de cette description empirique de surface à une description séquentielle, il faut définir la séquence conversationnelle. Reprenant l'idée d'« échanges confirmatifs » et d'« échanges réparateurs » qu'E. Roulet emprunte à Goffman, je dirai que la séquence élémentaire comporte deux macro-propositions (Pc) de base dans la structure de l'échange confirmatif :

(15) A : Bonjour!
B : Bonjour!

et une troisième macro-proposition dans le cas de l'échange réparateur :

(16) A : Excusez-moi. Vous avez l'heure?
B : Bien sûr. Il est six heures.
A : Merci.

On verra que la macro-proposition Pc3 de clôture peut être effacée dans certains cas. L'exemple (16) permet de bien décrire une séquence conversationnelle :



L'exemple (1) confirme le fait qu'une intervention peut comporter plusieurs actes de parole et même être à la jonction de deux séquences ; la première intervention du loup se présente (v. 7) comme une *Question* (a1) et ensuite (v. 9) une *menace* (a2). Sa seconde prise de parole est plus complexe encore : réfutation de la dénégation de l'agneau sous forme d'assertion réaffirmée catégoriquement (v. 18 = a5) et concluant la première séquence, puis nouvelle assertion (v. 19 = a6) ouvrant la séquence suivante.

Les formes d'articulation textuelle des séquences sont, d'après S. Remi-Giraud, les suivantes :

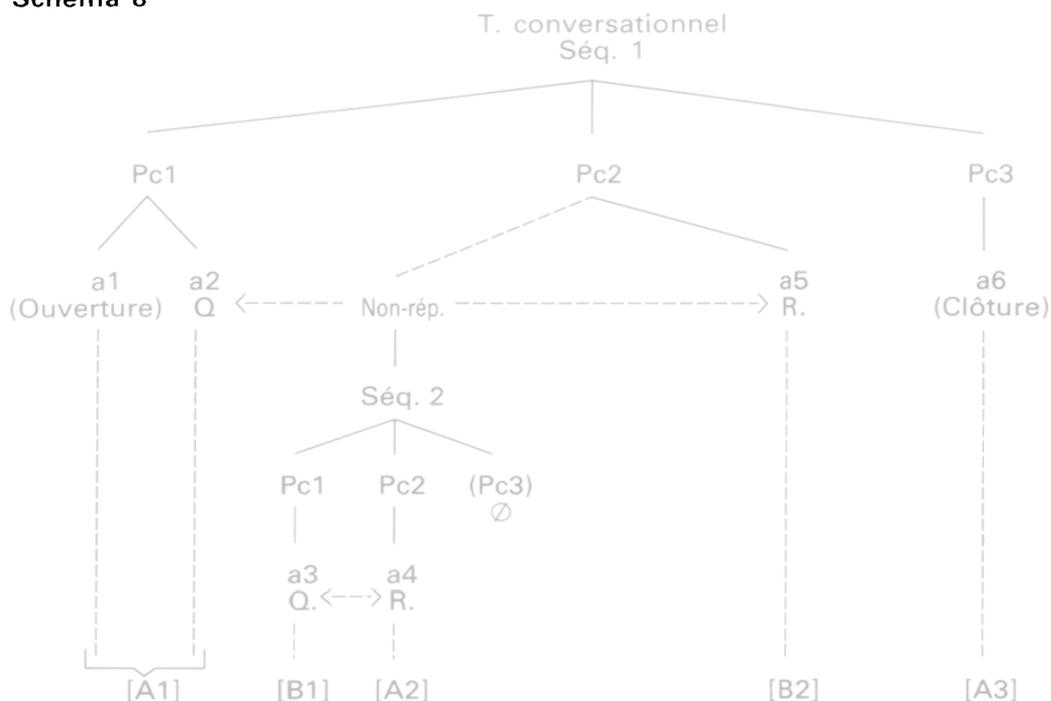
- a) Echange simple (comportant une seule séquence).
- b) Echange complexe (comportant au moins deux séquences).
 - Séquences coordonnées (d'égale importance) : soit symétriques (addition simple de séquences), soit enchaînées (coordination séquentielle).
 - Séquences subordonnées (séquence principale ou enchâssante et séquence subordonnée ou enchâssée).

Faute de place, considérons seulement, rapidement, un exemple artificiel (17) et un exemple littéraire (18) :

(17) A : Excusez-moi. Vous avez l'heure?
B : Vous n'avez pas de montre?
A : Non.
B : Il est 6 heures.
A : Merci.

(17) commence et s'achève comme (16), la première macro-proposition est constituée de deux actes de parole. La seconde intervention (B1), au lieu de poursuivre la première séquence par une macro-proposition Pc2 comparable à celle de (16), ouvre une nouvelle séquence (Echange subordonné) enchâssée de façon exemplaire par la question (a3) à laquelle répond l'intervention suivante (A2). La séquence enchâssée étant fermée sans clôture (Pc3), l'intervention suivante (B2) répond (a5) à la question initiale et complète (Pc2) la première séquence. L'intervention finale (A3) assurant la clôture (a6) de la séquence (Pc3). Soit la structure suivante :

Schéma 8



(18) *Journaliste* : Pourriez-vous, pour la télévision, donner votre avis sur les événements actuels?

Jeune fille (regard très las) : Et ça vous avancera à quoi d'avoir mon avis?
 (Silence)

J2 : Eh bien... c'est... c'est intéressant de savoir ce que les gens pensent ; vous n'aimez pas savoir ce que les gens pensent, vous?

JF2 : Si, bien sûr, j'aimerais par exemple bien savoir ce que vous en pensez, vous?

J3 : De quoi?

JF3 : Des événements.

J4 : Eh bien, à mon avis, ça va mal, très mal même.

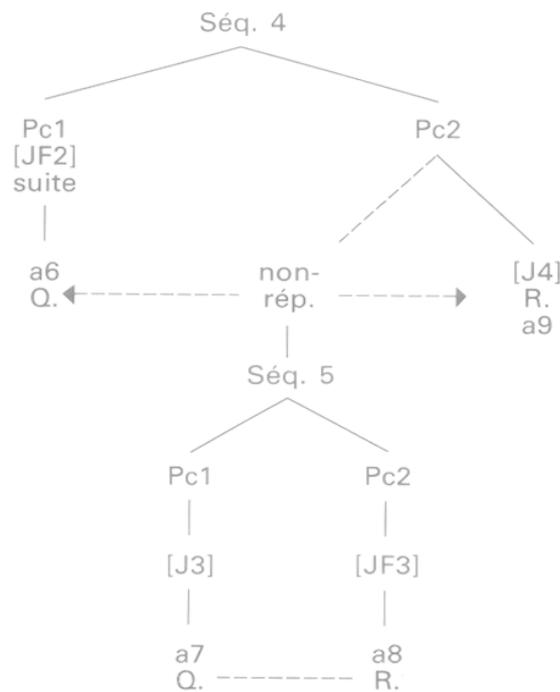
JF4 : Vous croyez que c'est la guerre?

J5 : Il faut que je me méfie car je suis d'un tempérament naturellement pessimiste, mais je ne pense pas cette fois que nous pourrons l'éviter. C'est d'ailleurs l'avis de ma femme (...).

(Reiner : *Cosmos Cross*)

Cette séquence débute, comme (17), par une non réponse et un enchâssement séquentiel. Seule différence et humoristique rupture conversationnelle, la première séquence ne sera jamais refermée (Pc2), le journaliste voyant sa place occupée par celle qu'il était en train d'interviewer ! Ce dernier exemple va surtout me permettre de mettre en évidence les phénomènes de coordination et d'enchâssement de séquences. En cas de non réponse, normalement, on assiste à un enchâssement séquentiel dans lequel l'échange subordonné amène, à terme, la réponse (Pc2) attendue. C'est le cas de l'enchaînement : fin de l'intervention de la jeune fille (JF2) qui pose une question (a6) à laquelle le journaliste ne répond qu'après une séquence enchâssée :

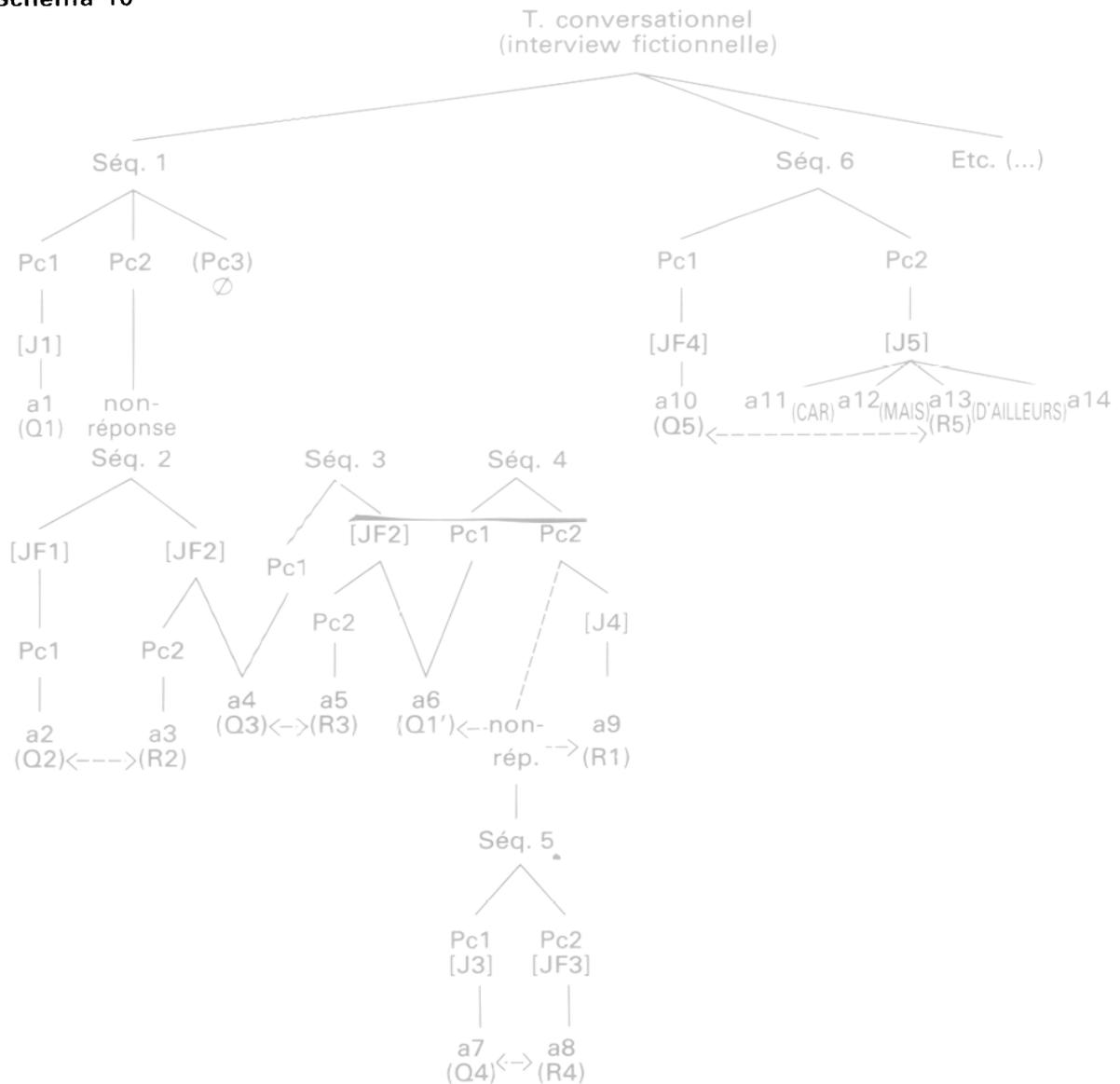
Schéma 9



Insistons sur le fait que la macro-proposition conversationnelle de clôture (Pc3) d'un « échange réparateur » est très souvent effacée quand elle se trouve dans une séquence enchâssée ou dans une chaîne de séquences coordonnées.

La coordination se présente lorsque les actes de parole internes à une intervention (même sujet A, B ou X) ne sont pas de même niveau : l'un étant une réponse, l'autre une question, par exemple. Dans ce cas, le premier est subordonné (anaphorique) à une macro-proposition antérieure, alors que le suivant (cataphorique) en appelle un autre (réponse) et ouvre une nouvelle séquence. Il en va ainsi dans l'enchaînement des séquences 2, 3 et 4 ci-dessous :

Schéma 10



2.7. La séquentialité poétique-autotélique

Faute de place, je ne puis que mentionner ce type d'arrangement séquentiel des unités qui demanderait un long développement dans la mesure où il se différencie des six précédents. Prolongeant la notion même de « *fonction poétique* » de Roman Jakobson, je range dans ce type très particulier de mise en texte *réglé en « surface »* et non plus super-structurellement : *le poème* et *la prose poétique*, bien sûr, mais aussi *la chanson*, *le slogan publicitaire ou politique*, *les proverbes*, *dictons*, *maximes*, et encore *le graffiti*. Comme Jakobson note que la fonction poétique-autotélique du

langage excède le seul cas de la poésie, je situe, pour ma part, la différence entre poème et slogan (par exemple) au niveau de la dimension configurationnelle dont il a été question plus haut. Enfin, lorsque Jakobson souligne que « *la fonction poétique projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison* » (1966, p. 220), j'interprète ceci comme le fait que, dans la séquentialité poétique-autotélique en général, l'équivalence ne sert pas seulement à sélectionner des unités linguistiques concurrentes (comme c'est le cas dans l'usage ordinaire communicationnel), mais à construire la séquence verbale. On a affaire alors à un usage séquentiel d'unités équivalentes (morpho-syntaxiquement, sémantiquement, rythmiquement (importance de la mesure syllabique), graphiquement et phoniquement).

Dans leurs travaux récents sur la poésie, J. Tamine (1985) et J. Molino (à paraître) distinguent différentes sortes de construction du poème : *construction par variation* (à partir d'un élément ou d'un thème), *jeux de construction* (caractéristiques de la modernité) et *construction par progression*. Je soulignerai seulement qu'avec ce dernier type, ou entre dans l'hétérogénéité dont il a été question plus haut : construction narrative de la progression ou progression de type argumentatif (logico-argumentatif) différent nettement. Je n'ai pas la place de développer ce point, mais souligne seulement que la différence entre (12) et le texte réel (19) :

(19) TOUTES LES VERTUS SONT DANS LES FLEURS
TOUTES LES FLEURS SONT DANS LE MIEL
LE MIEL
TRUBERT

s'explique par l'effet de la séquentialité poétique-autotélique sur la logique syllogistique (cf. Adam 1987 b).

Pour conclure

On voit que la typologie séquentielle préconisée répond à certains critères élémentaires : nombre peu élevé de types (sept), pour la plupart très faciles à identifier, et procédures de combinaison des types de base très réduites également (insertion et dominante).

Il reste à approfondir par des analyses quantitatives la valeur des marques de surface spécifiques de tel ou tel type de séquence sans toutefois oublier que ces unités locales disposent d'une autonomie relative (morpho-syntaxique) et ne sont que partiellement surdéterminées par le niveau global dans ses dimensions séquentielle mais aussi configurationnelle-pragmatique.

D'un point de vue didactique, la typologie séquentielle devrait permettre, tant en lecture-compréhension qu'en production, de diversifier les approches et les apprentissages.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. 1981 : « Votez MIR ROSE, achetez Giscard » : analyses pragmatiques », *Pratiques* n° 30, Metz, 1981.
- (1984) : *Le Récit*, « Que sais-je? », n° 2149, Paris, P.U.F.
- (1984 b) : « Des mots aux discours : l'exemple des principaux connecteurs », *Pratiques*, n° 43, Metz.
- (1985) : « Quels types de textes? », *Le Français dans le monde*, n° 192, Paris, Hachette/Larousse.
- (1985 b) : *Le Texte narratif*, Paris, Nathan-Université.
- (1986) : « Dimensions séquentielle et configurationnelle du texte », *Degrés*, n° 46-47, Bruxelles.
- (1987) : « Textualité et séquentialité. L'exemple de la description », *Langue Française*, n° 74, Paris, Larousse.
- (1987 b) : « Syllogisme et enthymème : de la logique au texte publicitaire », in Hommage à J.-B. Grize, *Revue Européenne des Sciences Sociales*, n° 77, Genève, Droz.
- BAKHTINE, M. (1978) : *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BEAUGRANDE, R. de (1980) : *Text, discourse, and process : Toward a Multidisciplinary Science of Texts*, *Advances in Discourse Processes*, vol. 4, Norwood, NJ : Ablex.
- BOREL, M.-J. (1981) : « L'explication dans l'argumentation. Approche sémiologique », *Langue Française*, n° 50, Paris, Larousse.
- COLTIER, D. (1986) : « Approches du texte explicatif », *Pratiques*, n° 51, Metz.
- COQUET J.-C. (1987) : « Instances d'énonciation et modalités : " Le loup et l'agneau de La Fontaine " », *Cahiers du Département des Langues et des Sciences du Langage*, n° 4, Université de Lausanne.
- DENHIÈRE, G. (éd. 1984) : *Il était une fois...*, P.U. Lille.
- ÉCO, U. (1985) : *Lector in Fabula*, Paris, Grasset.
- (1985 b) : *Apostille au « Nom de la rose »*, Paris, Grasset.
- FAYOL, M. (1985) : *Le récit et sa construction*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.
- GRIZE, J.-B. (1981) : « L'argumentation : explication ou séduction », in *L'Argumentation*, Linguistique et sémiologie, PU Lyon.
- JAKOBSON, R. (1966) : *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- KINTSCH, W. et VAN DIJK, T.A. (1978) : « Toward a Model of Text Comprehension and Production », *Psychological Review*, n° 85, 5, trad. française in Denhière, 1984, éd.
- MARIN, L. (1985) : « La raison du plus fort est toujours la meilleure », in *Recueil d'homages pour A.j. Greimas 2*, Amsterdam, John Benjamin.
- MOESCHLER, J. (1985) : *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier-CREDIF.
- MOLINO, J. et TAMINE, J. (à paraître) : *Introduction à l'analyse linguistique de la poésie*, tome II, Paris, P.U.F.
- PETITJEAN, A. (1982) : « Du récit oral à la fable écrite. La narration en jeu », *Pratiques*, n° 34, Metz.
- REMI-GIRAUD, S. (1987) : « Délimitation et hiérarchisation des échanges dans le dialogue », in *Décrire la conversation*, P.U. Lyon.
- ROULET, E. (1981) : « Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation », *Etudes de linguistique appliquée*, n° 44, Didier-Erudition, Paris.
- ROULET, E. et al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.
- SUMPF, J. (1969) : « Le problème des typologies », *Langages*, n° 13, Paris, Didier/Larousse.
- TAMINE-GARDES, J. (1985) : « Sur quelques procédés de style dans *A la mystérieuse* de R. Desnos », *L'Information grammaticale*, n° 25, Paris.
- WERLICH, E. (1979) : *Typologie der Texte*, Heidelberg, Quelle & Meyer.